



Séance du 27 juillet 2020

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

- DCM-2020-039 Désigné,
- Madame Nicole PARAISSO
 - Monsieur Jean-Philippe RAMEAU
 - Monsieur Bastien GOUX
 - Madame Hassiba CABANAS
 - Monsieur Jean-François GAUCHER
 - Madame Jeanne POULOT-GSELL
- en qualité de délégués de la Ville au Conseil d'Administration de l'Association Carrefour de Communication.
- DCM-2020-040 Désigné Monsieur Thierry VALLINO en qualité de représentant de la Ville au Conseil d'Administration de l'Association Info Jeunesse Jura.
- DCM-2020-041 Désigné Madame Anne PERRIN, titulaire et Monsieur Jean-Philippe RAMEAU, suppléant, représentants de la Ville au sein de l'Association Rudologia.
- DCM-2020-042 Désigné,
- Madame Nelly FATON
 - Monsieur Thierry VALLINO
 - Monsieur Thierry GAFFIOT
 - Madame Valentine COLIN
 - Monsieur Christophe BOIS
- en qualité de délégués du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- DCM-2020-043 Désigné Monsieur Thierry GAFFIOT, en qualité de représentant au sein du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD du Centre Hospitalier regroupant les résidences «En Chaudon» et «La Vallière».
- DCM-2020-044 Désigné Monsieur Claude BORCARD, en qualité de délégué du Conseil Municipal au sein du Conseil Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).
- DCM-2020-045 Désigné Monsieur Thierry GAFFIOT, délégué titulaire, et Monsieur Thomas BARTHELET, délégué suppléant, pour **siéger** à la Commission Locale d'Évaluation de Transferts de Charges de la Communauté d'Agglomération.

- DCM-2020-046 Désigné comme représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Établissements des Structures ci-dessous :
- APEI : Pôle travail : Madame Perrine DELLON
 - APEI : Pôle Hébergement : Monsieur Christophe BOIS
 - Association Saint Michel le Haut : Madame Valentine COLIN
 - Foyer Logement Colbert : Madame Marie-Pierre MAILLARD
 - Résidence Edilys : Madame Perrine DELLON
- DCM-2020-047 Désigné Madame Ameena JEANNIN, en qualité de représentante du Conseil Municipal au sein du Conseil de Vie Sociale du Foyer des Petites Soeurs des Pauvres.
- DCM-2020-048 Désigné Mesdames Jeanne BOTTAGISI et Emilie GOUGEON, en qualité de représentantes de la Ville dans le collège des membres de droit au sein de l'Association Maison Commune.
- DCM-2020-049 Désigné
- Monsieur Sylvain ALARY
 - Madame Mathilde CHAMBIER
 - Madame Nelly FATON
 - Madame Aurélie BOMELET-OMOKOMY
 - Madame Marie-Pierre MAILLARD
 - Monsieur Antoine JAILLET
 - Madame Perrine DELLON
 - Monsieur Allan POIRSON
 - Madame Agnès CHAMBARET
- en qualité de délégués de la Ville au sein du Comité Directeur du Comité de Jumelage.
- DCM-2020-050 Désigné Monsieur Jacques GUILLERMOZ pour assurer la représentation de la Collectivité au sein de l'Assemblée spéciale de la Société SEDIA et pour assurer la représentation de la Collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la société SEDIA et autorisé ce dernier à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'Assemblée spéciale.
- DCM-2020-051 Proposé la désignation des membres au sein du SICTOM comme suit :
- Membres titulaires :
- Monsieur Philippe GALLE
 - Madame Marie-Pierre MAILLARD
 - Monsieur Thomas BARTHELET
 - Madame Anne PERRIN
 - Monsieur Grégory SOURD
- Membres suppléants :
- Madame Nicole PARAISO
 - Monsieur Geoffrey VISI
 - Madame Aurélie BOMELET-OMOKOMY
 - Monsieur Thierry GAFFIOT
 - - Monsieur Christophe BOIS

DCM-2020-052

Désigné comme suit les délégués du Conseil Municipal aux **Conseils** d'École des écoles maternelles et primaires de la Ville,

École Maternelle :

- Jean-Jacques Rousseau : Madame Jeanne BOTTAGISI
- Paul Emile Victor : Madame Emilie GOUGEON
- Richebourg : Monsieur Sylvain ALARY
- Jacques Prévert : Madame Aurélie BOMELET-OMOKOMY

École Élémentaire :

- Jacques Prévert : Madame Aurélie BOMELET-OMOKOMY
- Jean-Jacques Rousseau : Madame Jeanne BOTTAGISI
- Paul Emile Victor : Madame Emilie GOUGEON
- Richebourg : Monsieur Sylvain ALARY

Écoles Primaires (maternelle et élémentaire)

- François Rollet : Madame Nelly FATON
- Fançoise Dolto : Monsieur Jacques GUILLERMOZ
- Bernard Clavel : Monsieur Sylvain ALARY

Écoles Privées :

- OGEC commun écoles La Salle / Jeanne d'Arc et Sainte Marie / Fenelon : Madame Jeanne BOTTAGISI

DCM-2020-053

Désigné les membres de la Commission d'Appel d'Offres comme membres de la Commission relative aux Délégations de **Service** Public (DSP), comme suit :

Membres titulaires :

- Jeanne BOTTAGISI
- Geoffrey VISI
- Anne PERRIN
- Jacques GUILLERMOZ
- Grégory SOURD

Membres suppléants :

- Thomas BARTHELET
- Claude BORCARD
- Thierry GAFFIOT
- Thierry VALLINO
- Christophe BOIS

DCM-2020-054

Décidé la constitution d'une Commission Consultative des **Services** Publics Locaux, approuvé le règlement intérieur de cette commission, fixé le nombre des membres de l'assemblée délibérante à 5, outre le Maire ou son représentant, Président de droit, et désigné par un vote qui a lieu dans les conditions prescrites :

- Madame Jeanne BOTTAGISI
- Monsieur Geoffrey VISI
- Madame Anne PERRIN
- Monsieur Jacques GUILLERMOZ
- Monsieur Grégory SOURD,

Et fixé à 4, les associations appelées à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et désigné :

- Jura Nature Environnement,
- UDAF,
- INDECOSA-CGT,
- Association le Gaule Lédonienne.

LISTE DES GROUPES DE TRAVAIL

M. Jean-Yves RAVIER, Maire, Président de droit de tous les Groupes de Travail.

1/ Voirie – Urbanisme – Espaces Verts – Transition Écologique – Travaux et Sécurité

Co-animé par :

- Anne PERRIN
- Jacques GUILLERMOZ
- Geoffrey VISI
- Jean-Philippe RAMEAU

En charge notamment de la voirie, du nettoyage des réseaux, de la domanialité publique et privée, des acquisitions et cessions de terrains, du plan de circulation, des espaces verts, du fleurissement, des pistes cyclables, de l'énergie, de la construction et de l'entretien du patrimoine bâti, du stationnement payant ou non, de la vidéo-protection, du plan communal de sauvegarde.

2/ Vie Associative – Animations – Communication – Manifestations Sportives – Politiques Culturelles – Relations Partenariales – Jeunesse

Co-animé par :

- Emilie GOUGEON
- Nicole PARAISSO
- Thierry VALLINO

En charge notamment de proposer et d'assurer le suivi des actions participant à la promotion de la Ville, à son rayonnement et son attractivité en tous domaines (sportif, culturel, social, thermalisme, tourisme,...). En outre seront traitées les affaires relatives à l'animation de la Ville, la maîtrise d'ouvrage des événements importants (foires, manifestations sportives en lien avec ECLA, salons, festivals,...), les fêtes et cérémonies, marchés, la gestion des équipements de communication (salles, Juraparc,...) ainsi que les relations avec les commerçants.

Le Groupe de Travail se chargera des questions relatives aux politiques culturelles, à leurs animations et aux relations avec les occupants (Boeuf sur le Toit, Musée d'Archéologie, Musée des Beaux-Arts, Musée Rouget de Lisle,...).

Le Groupe de Travail suivra aussi les affaires relevant des relations avec les délégataires de services publics comme le casino de jeux, le camping, le funérarium, l'abattoir, les thermes, la SOCCRAM.

3/ Affaires Sociales – Famille – Éducation – Politique de la Ville – Vie des Quartiers

Co-animé par :
- Thierry GAFFIOT
- Nelly FATON
- Perrine DELLON
- Valentine COLIN

En charge des affaires sociales (restaurations scolaires, CLSH,...), des relations de la Commune avec les associations de quartier, le suivi des quartiers situés en Zone Urbaine Sensible et l'ensemble des quartiers de la Ville, les questions relatives à l'enseignement du 1er et 2ème degré, à la formation et au développement de l'enseignement supérieur, les questions relatives aux structures d'accueil des enfants ainsi que les relations avec les structures d'accueil des personnes âgées.

4/ Moyens Généraux – Ressources Humaines – Finances – Informatique – Numérique

Co-animé par :
- Thomas BARTHELET
- Willy BOURGEOIS

En charge du suivi de l'exécution budgétaire, des questions relatives au personnel municipal, des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- DCM-2020-056 Approuvé l'attribution aux Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux Délégués des indemnités de fonctions majorées, avec effet au 04 juillet 2020, prenant en compte les majorations pour Ville chef lieu de Département et commune classée station de tourisme, et décidé de ne pas appliquer de majoration au titre de la DSU.
- DCM-2020-057 Dans le cadre de l'organisation des services, de la gestion des carrières des agents et de l'adaptation nécessaire aux mouvements de personnel, décidé la création d'un poste d'attaché principal, la création de deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe, et la création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe.
- DCM-2020-058 Pris acte de la mise en place d'un chèque social de 100 € pour les enfants lédoniens scolarisés dans les maternelles et primaires, cette action sera conduite par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et confirmé le versement par la Ville d'une subvention au CCAS pour financer cette mesure à hauteur de la dépense réelle.
- DCM-2020-059 Décidé de souscrire à l'opération «Colonies apprenantes» dans le cadre des vacances apprenantes, et approuvé les termes de la convention à intervenir entre l'État et la Ville.
- DCM-2020-060 Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à la Compagnie des Triporteurs.

- DCM-2020-061 Décidé, à titre exceptionnel et en conséquence de la crise sanitaire COVID 19, d'annuler partiellement les loyers et les redevances de l'ensemble des locataires ou délégataires de la Ville, et décidé que le montant annulé sera fixé au prorata de la durée de la période de confinement et au prorata de la perte du chiffre d'affaires.
- DCM-2020-062 Décidé d'adopter un abattement exceptionnel au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure de l'année 2020 et fixé le taux de cet abattement à 20 % aux montants dus par les redevables en 2020.
- DCM-2020-063 Décidé de fixer les tarifs pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure de l'année 2021 comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

Enseignes				Dispositifs publicitaires et pré-enseignes			
Superficie inférieure ou égale à 7 m ²	Superficie supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Supports non numériques		Supports numériques	
				Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
Exonération de droit commun	16,20 € / m ²	32,40 € / m ²	64,80 € / m ²	16,20 € / m ²	32,40 € / m ²	48,60 € / m ²	97,20 € / m ²

- DCM-2020-064 Approuvé le plan de financement pour l'acquisition d'une balayeuse désherbeuse pour un coût estimé à 67 616,16 € HT et sollicité une subvention à l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) susceptible d'être octroyée à hauteur de 30%.
- DCM-2020-065 Approuvé l'accord cadre à bon de commande pour l'entretien des espaces verts notamment la tonte des secteurs Marjorie, Solvan avec un seuil minimum de 62 000 € HT et un seuil maximum de 130 000 € HT par an, ce marché étant réservé à une entreprise adaptée, ou un établissement et service d'aide par le travail ou à une structure équivalente.
- DCM-2020-066 Approuvé une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour adapter l'OAP du secteur En Beaujean.
- DCM-2020-067 Validé le programme du Site Natura 2000 pour les actions réalisées en 2020 et sollicité les subventions auprès de l'État et de l'Europe pour un montant de 5 000 €.
- DCM-2020-068 Décidé de ne pas appliquer à titre exceptionnel pour l'année 2020, les tarifs de droit de place et redevances pour occupation du domaine public applicables aux commerçants sédentaires précisés dans l'arrêté V-2020-0008,
 Maintenu les dispositions conventionnelles, établies entre la commune et chaque commerçant concernant la délimitation des terrasses et leurs extensions,
 Décidé d'exonérer pour 2 mois de redevance, les commerçants et leurs salariés locataires de places de stationnement situées en périphérie du centre-ville,
 Décidé de modifier les tarifs de stationnement en créant une gratuité durant 2h, sous réserve de possibilités techniques, faute de quoi, il pourrait être instauré une tarification "zone bleue" :

- -Avenue Jean Moulin (à partir du n°13)
- -Place de la Liberté
- -Rue Jean Jaurès
- -Rue Rouget de Lisle (du n°2 au n°4 et du n°1 au n°7)
- -Rue Lecourbe
- -Rue du Commerce
- -Place de l'Hotel de ville
- -Place Philibert de Chalon
- -Rue Lafayette
- -Rue Saint-Désiré (du n°1 au n°25, du n°2 au n°22, du n°58 au n°76)
- -Rue Emile Monot
- -Avenue Thurel
- -Avenue Aristide Briand (du n°1 au n°3 et du n°2 au n°2B) et le parking
- -Rue Sébile
- -Rue de Ronde
- -Rue Tamisier
- -Place du 11 novembre
- -Place François Guillaumet

Décidé de rendre gratuites les deux premières heures de stationnement dans les parkings suivants :

- 11 novembre
- Liberté (souterrain)
- Richebourg
- Marronniers
- Regard
- Pontot
- Grancher (Marcel Aymé)

DCM-2020-069

Pris acte de la désignation des référents élus par quartier, comme suit :

- Les Toupes : Thierry VALLINO
- Les Rochettes / Avenue du Stade : Jean-Philippe RAMEAU
- Quartier Ouest : Marie-Pierre MAILLARD
- Les Pendants : Philippe GALLE
- Centre Ville : Mathilde CHAMBIER
- Les Mouillères : Florence ALLAGNAT-CLEMARON
- La Marjorie : Jeanne BOTTAGISI

DCM-2020-070

Constaté la non affectation à l'usage du public d'une bande de terrain, car l'ensemble de la bande forme une partie du jardin de la parcelle cadastrée 300 AR 157 délimitée par une haie, prononcé le déclassement de cette bande de terrain, du domaine public communal pour la faire rentrer dans le domaine privé communal, et décidé la cession au profit de Mesdames PARSUS de la totalité en pleine propriété de cette bande de terrain, moyennant le prix de quatre cent quarante euros.

DCM-2020-071

Approuvé le plan de financement proposé pour les travaux d'aménagement et d'accessibilité PMR du site de Montciel estimés à 58 983,06 € HT et sollicité une subvention de 40 % auprès de l'État au titre de la DETR et de 20 % auprès du Département au titre de la DST.

- DCM-2020-072 Approuvé les marchés à intervenir pour les travaux d'aménagement de voirie du quartier des Mouillères et rue des Lilas en deux tranches pour un montant estimé à 433 747 € HT.
- DCM-2020-073 Approuvé le plan de financement et sollicité une subvention de 35 % auprès de l'État au titre de la DETR dans le cadre du financement des travaux de remplacement de la couverture zinc de l'école maternelle Richebourg estimés à 113 607,40 € HT.

Lons-le-Saunier, le 29 juillet 2020

Le Maire,

Jean-Yves RAVIER

